

Schématisé à l'extrême à l'échelle du 1 : 20 000 sur la planche n° 34 (terroirs mélanésiens), l'habitat rural de la population autochtone peut être analysé dans ses moindres détails à l'échelle du 1 : 5 000.

La planche qui lui est consacrée comporte huit plans. Pour des impératifs de présentation, on a dû privilégier les formes d'habitat groupé, les « gros villages » (plus de 500 habitants). Toutefois la majeure partie de la population vivant dans les réserves autochtones se disperse dans de toutes petites unités d'habitat. Il a donc été jugé utile d'insérer dans la notice l'exemple de l'habitat linéaire dispersé de la haute Kouaoua. Ceci permet de mieux percevoir les oppositions tranchées qui existent entre le bord de mer et l'intérieur de la Grande Terre mais aussi entre la Grande Terre et les îles.

La sélection de quelques villages significatifs a rendu nécessaire la confrontation des levers de terrain à la couverture photographique aérienne au 1 : 20 000 de l'I. G. N. (fin 1976). La cartographie à grande échelle permet d'apprécier l'agencement des habitations, la forme et les matériaux de construction utilisés. Par contre, il n'a pas été possible d'utiliser pleinement, dans cette étude de l'habitat, les données collectées sur les constructions dans le cadre du recensement général de la population de 1976. Les notions de « dur », « semi-dur » et « végétal » ont en effet subi une interprétation locale de la part de certains agents. En l'absence de ces précisions, on peut toutefois affirmer que l'habitat mélanésien a profondément évolué en subissant l'influence européenne. On peut même prétendre qu'il permet d'évaluer avec une relative précision le taux de participation des populations autochtones à l'économie industrielle.

I. - L'ÉVOLUTION DE L'HABITAT MÉLANÉSIEN AU CONTACT DE LA COLONISATION

Les formes d'habitat en place à l'arrivée des Européens sont relativement bien connues grâce aux nombreux clichés photographiques pris dans les premières décennies de la colonisation. Les ouvrages classiques de LEENHARDT (1930, 1937) en offrent la meilleure description.

A. - Les fondements traditionnels de l'habitat autochtone

L'habitat pré-européen se signale par la présence d'un terre-plein circulaire, haut de 1,5 m environ, large d'au moins 6 m, établi au pied d'une touffe de pins colonnaires ou de cocotiers. Ce tertre, très souvent couvert de bouraos (*Hibiscus tiliaceus*) pour ne pas éveiller l'attention, est pourvu d'un nom qui se rattache toujours à un même groupe humain. Les mouvements incessants de population font que chaque lignage traditionnel peut faire référence à plusieurs de ces tertres (planche 18). Dans le cadre du hameau lignager, le centre de gravité du groupe d'habitations est une hutte ronde à toit conique de grande dimension (4 à 6 m de diamètre) exceptionnellement élevée (9 à 12 m) édifïée à l'extrémité d'une esplanade bordée de cocotiers, lieu habituel des rencontres et des fêtes. De cette grande case, lieu public réservé aux seuls hommes adultes, véritable mémorial du groupe, rayonnent des allées bordées de cocotiers jusqu'au lieu d'établissement propre à chaque lignée. En règle générale, le hameau s'établit au cœur du terroir vivrier, unique support de l'économie (que complètent accessoirement la chasse ou la pêche). Une grande dispersion est de règle, que seule la vigueur du relief peut infléchir localement. Ainsi les vallées de la côte orientale de la Grande Terre présentent-elles, avant l'arrivée des Européens, des chapelets de hameaux confinés dans les talwegs, comportant par endroits des formations en nébuleuse au siège d'une chefferie importante. L'adjonction des habitations des familles assurant l'entretien, le ravitaillement et la garde (armée ou magique) de la chefferie, à la demeure du lignage détenteur du pouvoir politique, crée un embryon de village. La fonction du guet aux marges du territoire des collectivités polyclaniques constitue néanmoins un facteur de dispersion avec installation d'habitations sur les interfluves. Faute d'une diversification des activités économiques, les quelques villages notoires de la période pré-coloniale n'ont jamais engendré de cité. Pour ces populations de cueilleurs-cultivateurs-guerriers l'idéal reste la résidence sur le patrimoine agricole. Un village, lorsqu'il existe, se présente comme un groupe de hameaux rapprochés mais distincts. La plupart des constructions sont en végétal et en forme de ruhe. Chacune d'elles est la projection spatiale d'un groupe humain. Chaque lignée, lignage, clan et collectivité polyclanique s'identifie à l'une d'elles.

B. - L'implantation européenne et les modifications apportées à l'habitat mélanésien

L'évolution de l'habitat mélanésien à la suite de l'implantation européenne tient à des mesures d'ordre juridique, foncier et technologique. L'installation des colons (éleveurs, puis planteurs) provoque très tôt la disparition de nombreux hameaux mélanésiens. La peur du bétail et la spoliation foncière incitent souvent les populations autochtones cohabitant dans une même vallée à se grouper. Ce mouvement est encouragé par les autorités administratives et missionnaires qui voient dans le groupement de type villageois le moyen de mieux contrôler une population. Toute unité d'habitat à caractère villageois prend le nom de « village » dans la nomenclature officielle édictée en 1867, puis s'identifie au terme « tribu » à partir de 1898. De ce fait elle se voit conférer une personnalité juridique et des attributs de propriété de caractère collectif. Aux îles, le village tribal s'est constitué sur une base purement confessionnelle : l'église et le temple constituent les points de ralliement des populations. En Grande Terre, à Kuné et à Belep, les principaux villages catholiques s'ordonnent sur le plan des réductions sud-américaines du XVIII^e siècle. Dans l'ensemble de l'archipel, la concentration de l'habitat rompt ainsi la continuité spatiale qui unissait dans l'univers pré-européen, le hameau à son terroir. On assiste de la sorte à la « collectivisation » de l'espace villageois. Le groupe d'habitats n'est plus dès lors considéré comme la projection sur le sol d'une communauté, mais comme un lieu d'accueil provisoire où chaque famille essaie de trouver place, à l'issue du cantonnement. Enfin, durant les années 1930, se propage sur instructions administratives un nouveau type de construction de forme quadrangulaire, pourvue de nombreuses ouvertures et n'utilisant la paille qu'en couverture. Les murs sont en torchis (Grande Terre) ou en blocs de corail (Loyauté).

II. - ORIGINALITÉ ET NUANCES RÉGIONALES DE L'HABITAT RURAL MÉLANÉSIEN CONTEMPORAIN

La présence ou l'absence de reliefs, la proximité ou l'éloignement de la mer (lagon ou océan), l'existence ou non d'une voie à grande circulation, le voisinage de la ville de Nouméa, d'un centre minier, ou d'un bourg édifié par la communauté européenne, sont autant de paramètres qui influent sur l'organisation de l'habitat mélanésien.

A. - L'habitat groupé du littoral de la Grande Terre

Quatre plans se rapportent à cette catégorie d'habitat.

OUNDJO (197 hab.) est un village d'agriculteurs-pêcheurs situé sur la côte Ouest à mi-distance des bourgs européens de Koné et Voh, en bordure du lagon, en contre-bas de la route territoriale n° 1, sur une petite plaine limitée à l'ouest par la mangrove, surplombée à l'est par un massif minier. Les équipements scolaires et sportifs sont rejetés à une extrémité du village, le temple et la chefferie à l'opposé, près de la plage. Les constructions sont quadrangulaires, d'orientation nord-sud dans les deux tiers des cas, est-ouest dans la partie la plus méridionale. Le torchis reste le matériau de construction dominant bien que la tôle ait fait son apparition depuis quelques années. Oundjo reste une tribu typique de la période coloniale avec ses cases style 1930.

UNIA (531 hab.) s'établit à quelques kilomètres au nord de Yaté, à la fin d'une piste, bloqué entre le vaste massif minier du sud et le lagon oriental de la Grande Terre. Son plan en damier est dû à l'action d'un médecin militaire qui, en accord avec les autorités coutumières, décida d'ordonner les habitations jusque là dispersées le long du littoral afin qu'elles puissent bénéficier d'un équipement sanitaire élémentaire. Ce cadre initial très formalisé est devenu exigu et les nouvelles résidences s'en échappent. Les constructions s'ordonnent en général perpendiculairement aux rues. Elles sont pour la plupart quadrangulaires et de dimensions modestes. Contrairement à Oundjo, le métal y constitue le matériau dominant. La proximité de l'usine hydro-électrique de Yaté, les facilités pour aller travailler à Nouméa procurent ici des revenus salariaux qui ont contribué à la transformation de l'habitat.

AMON-KASIORI (179 hab.) est une tribu mitoyenne du centre minier de Kouaoua. Le village mélanésien se différencie facilement de l'agglomération pluri-ethnique tant par la taille et l'aspect des constructions (petits pavillons en tôle) que par leur ordonnancement. Hors de la tribu, elles sont beaucoup plus spacieuses et faites d'éléments préfabriqués en bois, de bonne qualité. Les jardins vivriers effleurent l'espace bâti dans la réserve, tandis que sur le périmètre de la S. L. N. la plupart des habitations sont entourées de gazon ou de parterres de fleurs. Le centre minier comporte pratiquement tous les équipements à usage collectif nécessaires à la vie de l'agglomération (école, poste, dispensaire, gendarmerie, bureau d'état-civil, salle de spectacle, cantine, restaurant, centrale électrique). La tribu ne possède qu'un lieu de culte protestant et un terrain de football. Un stade omnisport a été réalisé récemment sur les terrains du centre minier, marginalisant un peu plus le village autochtone. Celui-ci tire tout de même bénéfice de la proximité du centre minier pour son alimentation en eau et en électricité. La tribu n'en apparait pas moins comme un quartier de « seconde zone » ; les constructions de qualité y sont extrêmement rares. Le métal est presque aussi important qu'à Unia, mais plus du quart des constructions sont en torchis.

SAINT-LOUIS (620 hab.) est une création missionnaire. C'est le village mélanésien le plus peuplé de la Grande Terre. Par suite du développement de l'agglomération nouméenne vers l'est, cette tribu se trouve aujourd'hui environnée d'établissements à caractère urbain, moins toutefois, compte tenu de son plus grand éloignement du centre de la ville, que ne l'est la Conception, véritable enclave mélanésienne dans une banlieue à dominante européenne. A l'image d'Amon-Kasiori, mais à la différence d'Oundjo et d'Unia, Saint-Louis se trouve quotidiennement confronté au mode de vie occidental. On y note encore quelques dalles en ciment et deux constructions en tôle connues localement sous le nom de « demi-lune », vestiges d'un petit cantonnement de l'armée américaine durant la Seconde Guerre mondiale. A la différence des trois exemples précédents, les constructions ne s'entassent pas, progressant au fur et à mesure de l'augmentation de la population le long de chemins venus se greffer sur la route territoriale. L'espace villageois s'est développé depuis la rivière Thi en direction de l'est. Le format de la planche n'a pas permis de représenter la phase de construction la plus récente.

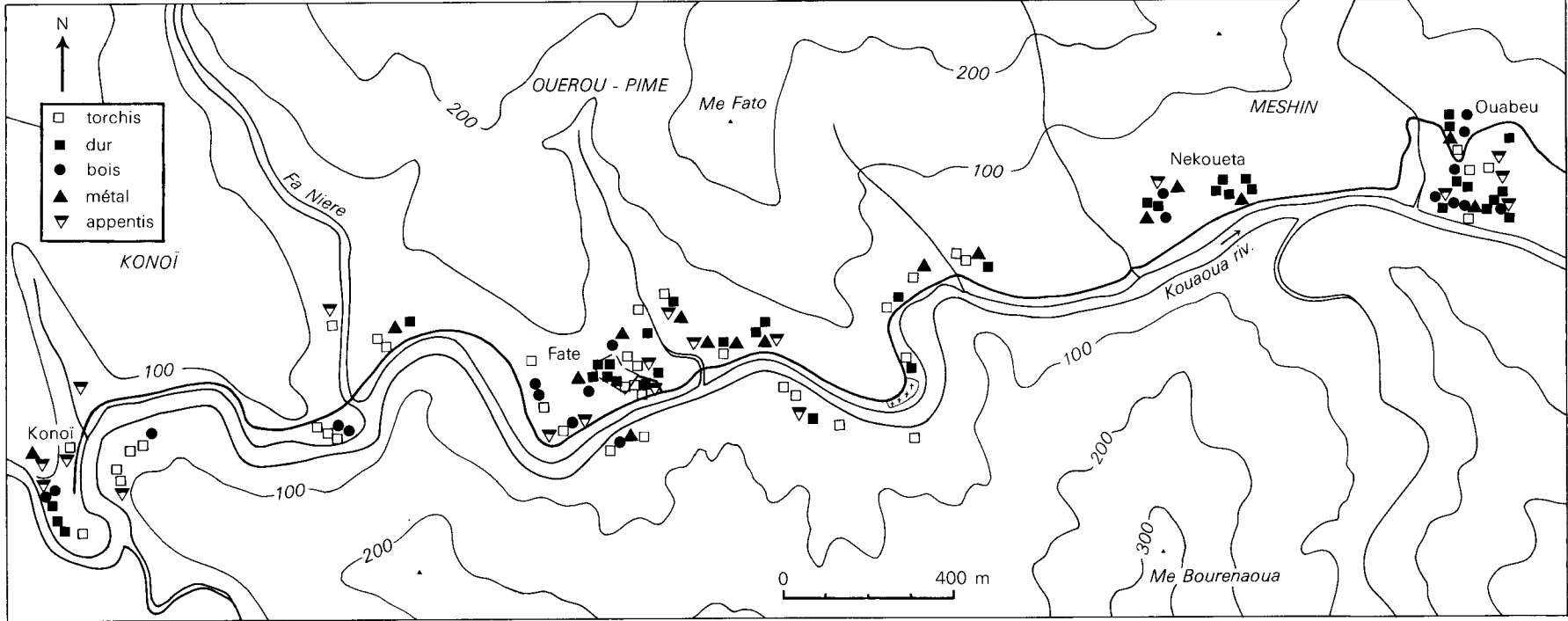


Figure 1 - L'HABITAT MÉLANÉSIEN EN HAUTE KOUAOUA

L'HABITAT RURAL MÉLANÉSIEN

A la différence d'Unia, le village de Saint-Louis s'est épanoui de manière partiellement anarchique, ce qui n'exclut pas l'existence en son sein de regroupements familiaux ébauchant des quartiers. La taille des constructions est en général supérieure à celle enregistree dans les villages précédents. Les matériaux y sont plus variés : près d'un tiers des constructions ont des murs en métal, un quart en ciment, un autre quart en bois, un cinquième en torchis.

B. - L'habitat de l'intérieur de la Grande Terre

Plus on pénètre dans l'intérieur de la Grande Terre, moins les villages mélanésiens sont importants. Tout porte à croire que le cadre villageois ne correspond pas à la mentalité et aux conditions de vie des « montagnards » qui ne se sentent pas à l'étroit dans leurs réserves comme leurs compatriotes établis près du littoral, et ne montrent aucune disposition à vivre en agrégats de 300 ou 400 personnes. La plupart des collectivités tribales de la Chaîne centrale se morcellent en deux, trois, voire cinq ou six hameaux claniques ou lignagers hébergeant de 10 à 60 ou 80 individus.

TCHAMBA (230 hab.) se situe à mi-distance du bord de mer et de la ligne faîtière de la Chaîne centrale. Le village s'établit sur une terrasse alluviale, légèrement en amont de la confluence de la rivière Tchamba avec son affluent principal, la Waru. Les trois cinquièmes de la population tribale y résident. Le village comprend deux « quartiers » séparés par un petit ruisseau et quelques cafésiers. Dans le « quartier est » se situent une école et deux temples (Eglise Evangélique et Eglise Evangélique Libre), une aire de jeu pourvue d'un filet de volley-ball, les demeures du chef administratif et du président du conseil des anciens, le logement de l'instituteur et une douzaine d'habitations de particuliers. Dans le « quartier ouest » s'établit une quinzaine de ménages dont le domicile de l'ancien chef traditionnel aujourd'hui décédé. Sur la rive droite de la rivière Tchamba, en face du village, on note trois autres habitations de particuliers. Sept autres se situent plus en aval le long de la piste qui mène à Ponérihouen. A l'entrée de la réserve (soit à plus d'un kilomètre du village) on rencontre les habitations de la famille Aramoto. Dans la vallée de Waru (là encore à plus d'un kilomètre du village) on trouve les quatre habitations des Poeda. Enfin, sur un promontoire dominant la confluence de la Waru et de la Tchamba, trône la demeure du maître de terre Nabumeny. Les Nabumeny, Aramoto et Poeda vivent sur leurs terrains traditionnels alors que les résidents du village de Tchamba ont les leurs plus en aval dans la vallée. Certains bénéficient à ce titre d'une double résidence puisqu'ils possèdent une construction sur leurs lieux de culture (en particulier les Poarau-poépé). Le village de Tchamba est né de la double action de l'administration et de la mission protestante. En décrétant en 1898 le cantonnement de la population de la vallée de la Tchamba, l'administration a obligé les trois quarts des familles autochtones à quitter leurs terres ancestrales (patrimoine récupéré il y a tout juste vingt-cinq ans sous forme de concessions domaniales). Puis, vers 1910, la mission protestante a suggéré aux Mélanésiens de se grouper à la limite inférieure de la réserve afin d'empêcher toute nouvelle dépossession. Mais depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, avec la disparition du spectre de la spoliation foncière, certaines familles cherchent à s'évader du cadre villageois pour s'établir sur leur patrimoine ancestral, ce qui confère à l'habitat de Tchamba un caractère semi-groupe.

L'habitat linéaire de la haute KOUAOUA (fig. 1). En haute Kouaoua on se trouve en présence d'un exemple de cohabitation de trois tribus sur une même réserve. Chacune possède en propre un finage. Les pentes étant importantes, toutes les habitations se localisent à proximité des talwegs, ce qui a déterminé la mise en place d'un habitat linéaire par étiement de quatre hameaux initiaux. Ce processus d'organisation de l'espace bâti se renouvelle fréquemment dans les vallées de la Chaîne centrale. Il n'est pas rare de voir s'égréner une demi-douzaine de hameaux et quelques habitations intercalaires sur un axe routier de quatre à cinq kilomètres de long. L'habitat de la haute Kouaoua se caractérise par la juxtaposition des constructions de taille réduite. En principe, ces constructions vont par deux ou par trois, l'une pouvant être en tôles ou planches, rarement en ciment, l'autre pratiquement toujours en torchis. Mais si, à Tchamba, 81 % des constructions comportent un torchis, en haute Kouaoua on en compte guère que 60 %.

ATEOU (66 hab.) constitue un cas de dispersion extrême de l'espace bâti. Cette tribu bénéficie d'un site exceptionnel « d'altitude », approchant la cote 500 m, en fonction des fortes pentes conduisant à des talwegs dont l'altitude, au cœur de la Chaîne centrale, ne dépasse pas la cote 100 m. La tribu d'Ateou comporte deux lieux de diffusion de l'habitat. Le principal lieu-dit, « Grand Atéou », correspond au carton n° 3 de la planche. Le second, dénommé « Gropipo » ou « Petit Atéou », lui fait face,

à deux kilomètres de distance à vol d'oiseau, au-delà de la rivière Kamendoue (planche 34). Ajoutons la présence de deux habitations près de la source de cette rivière, de deux autres à proximité du gué qu'emprunte la piste reliant Koné à Grand Atéou, de deux dernières plus en aval, dans la vallée de Tiakana. Les quinze habitations constituant Grand Atéou s'échelonnent sur neuf cent mètres entre la cote 330 et la cote 440, au long d'une piste de crête en contrefort de l'épine dorsale de la Chaîne centrale. Quant au hameau de Gropipo, il s'établit autour de la cote 420 m, sur un replat, au flanc du pic Pomon (720 m).

C. - Villages des îles périphériques

Afin d'éviter tout recoupement avec les villages déjà évoqués, il ne sera question ni de Vao (île des Pins) ni de Wala (Belep) les plus vastes agglomérations des îles, mais de deux exemples caractéristiques de l'archipel loyaltien.

DOUÉOULO (403 hab.) est un des villages les plus étendus et les plus peuplés de Lifou. Calé contre une falaise calcaire, tombant d'un récif fossile, il s'étire en front de mer sur 1,6 km. C'est le siège d'une des trois grandes chefferies coutumières de l'île. Le siège de la chefferie comporte une case-mémorial de plus de dix mètres de diamètre, une case-grenier de moindre importance entourée d'une palissade, quatre autres édifices, une vaste citerne en ciment et deux petites constructions rectangulaires en tôle ; quelques tombes s'alignent près de la plage ; un mur de pierres sèches entoure l'ensemble. Le village se subdivise en plusieurs quartiers délimités par des rues perpendiculaires au rivage. A proximité immédiate de la chefferie, on note la présence des Anga Hnalapa et des Api Zeula. Au centre du village s'établit le quartier des Api Canyö. L'édification de l'école publique et du dispensaire a été réalisée sur leurs terrains. A l'extrémité orientale du village se situe un deuxième quartier pour les Anga Hnalapa. Entre ce quartier et celui des Api Canyö s'intercalent les Anga Triji ; entre les Api Canyö et le premier quartier Anga Hnalapa, les Anga Cipa. Depuis 1970, le cadre villageois ainsi décrit s'avère trop petit. A présent, six ménages sur quatre-vingt vivent en dehors, sur le revers de la falaise, soit le long de la route de Wedumel, soit à proximité de celle de Wé-Hapetra, vers le terrain de football. Les limites des lots individuels sont parfois matérialisées par des barrières de bois ou de fil de fer ou encore par un alignement de cocotiers ou de pandanus. Près de la moitié des constructions sont des cases rondes couvertes de paille de graminées, ce qui tranche par rapport à l'habitat de la Grande Terre.

MOULI (212 hab.) s'étire le long du lagon du presqu'atoll d'Ouvéa. La plupart des constructions s'ordonnent au pied d'une falaise de calcaire corallien. Une église et divers bâtiments de la mission catholique s'établissent sur le rebord de la falaise, quelques habitations et le terrain de football plus en arrière. Mouli comme Douéoulou est le siège d'une chefferie traditionnelle. L'origine de la population est néanmoins différente puisqu'elle se situe dans l'archipel polynésien des îles Wallis. L'influence polynésienne est nettement apparente dans le paysage villageois. Les cases ne sont plus rondes mais oblongues ou rectangulaires, en paille ou en nattes de cocotiers. Les bougainvilliers et les frangipaniers se substituent aux pandanus. Il n'y a pas de surfaces gazonnées mais beaucoup plus de parterres fleuris. Les constructions sont en général de petite taille. Près des deux tiers sont en végétal. Le phénomène du quartier est moins apparent qu'à Douéoulou, en partie semble-t-il parce que la structure sociale traditionnelle y est moins formalisée. Par ailleurs, la multiplication des clôtures et des palissades, l'étendue réduite des lots individuels, donnent l'impression d'une parcellisation importante du champ social villageois.

D. - Unité et diversité du paysage tribal

A l'heure actuelle « tribu » reste synonyme de « village » dans le langage courant, mais dans la réalité il n'en est pas toujours ainsi. Comme l'a révélé la description de ces quelques exemples, chaque collectivité s'implante selon des formules qui tiennent compte à la fois des contraintes du site, de son degré de cohésion sociale et surtout du cadre foncier que lui a conféré la puissance publique. A l'époque contemporaine, ce qui identifie le mieux l'habitat mélanésien (village ou hameau) dans le paysage c'est l'environnement végétal de l'espace bâti : quelques pins colonnaires (*Araucaria columnaris*, symbole de force) associés à un bouquet de cocotiers (symbole de sagacité) et surtout la présence d'un bouquet de cocotiers (symbole de sagacité) et surtout la présence d'un pelouse où, en fin de journée, les enfants jouent et les vieux discutent, où se déroulent les fêtes coutumières et où parfois encore des femmes se groupent pour préparer leurs aliments avant cuisson. L'existence d'une collectivité tribale se révèle par certains équipement sociaux. A défaut d'une case de chefferie traditionnelle, on note toujours la présence d'un lieu de culte et d'un cimetière chrétien, parfois aussi d'une « maison commune », très souvent d'une aire gazonnée destinée à la pratique sportive (football et volley-ball). Dans de nombreux cas, on peut inscrire au nombre des équipements collectifs une école publique ou confessionnelle, un dispensaire, une cabine téléphonique, généralement située dans l'habitation du chef administratif. Dans les îles, il faut ajouter la présence d'un petit comptoir commercial tenu par un ressortissant du lieu. En milieu corallien s'y ajoute la citerne publique où l'on stocke l'eau de pluie. La case de chefferie et plus généralement le temple ou la chapelle constituent les pôles d'attraction de la vie tribale et, de ce fait, bénéficient en principe d'une position centrale au sein de l'espace bâti : une position équidistante des deux extrémités pour un village étiré le long d'une piste, au point de rencontre de plusieurs voies de communications pour un village en tas, sur un tertre particulièrement bien placé ou encore à l'intersection de plusieurs vallons dans le cas d'un habitat dispersé. Lorsque la collectivité tribale est bi-confessionnelle – catholique et protestante – par suite du regroupement de populations mitoyennes, appartenant à des réseaux de solidarité concurrents, on obtient un habitat dédoublé, une partie de la population s'agrégeant autour de la chapelle, une autre autour du temple (cas de Goa-Saint-Yves ou de Netchoa-Paola). A la différence de la case de chefferie et du lieu de culte dont la situation centrale illustre le rôle de centres de gravité de la collectivité, l'école et le dispensaire publics peuvent être rejetés à la périphérie de l'espace bâti, du moins lorsque leur installation soulève un problème foncier. A l'inverse, l'implantation d'une école confessionnelle ne pose jamais de difficultés majeures car elle ne détermine aucune aliénation foncière (le terrain et les bâtiments revenant au lignage hôte en cas de fermeture de l'école). La structure de l'espace bâti est donc extrêmement variée.

La tendance à la concentration de l’habitat, née vers 1900 du refoulement de certains groupes, de la peur de nouvelles expropriations, de la volonté de l’administration et de l’action des missions maristes, s’inverse actuellement chaque fois que la possibilité de recouvrer leurs terrains ancestraux est offerte à des groupes mélanésiens victimes du cantonnement. A l’intérieur d’un espace bâti, les clivages coutumiers restent aujourd’hui encore le principal critère de différenciation. Lorsque l’habitat diffuse à l’intérieur de l’espace de mise en valeur, ce qui est le cas de la majorité des réserves de la Grande Terre, on obtient une répartition multipolaire, une série de hameaux lignagers. Aux îles et sur le littoral de la Grande Terre, où l’espace bâti se situe souvent en marge des terroirs, par suite de l’action missionnaire ou du cantonnement, apparaissent des quartiers établis sur une base familiale au sein de l’agglomération villageoise. Toutefois, lorsque l’habitat est dissocié du terroir, l’hébergement des Mélanésiens « non-originares du lieu » s’avère plus facile, puisque leur installation n’oblige pas à leur donner accès à une pièce de terre mitoyenne. Par ailleurs, on note la tendance de chaque cellule domestique à s’imposer comme unité sociale indépendante. Concrètement, cela signifie que l’habitation sera enclose. La multiplication, au cours des dernières années, des haies et des barrières est significative de cette transformation des relations inter et intra-familiales. Le particularisme du quartier perd dès lors une grande partie de sa raison d’être. De « collectivité familiale », la « tribu » mélanésienne devient de plus en plus une « société anonyme » à l’instar des villages européens présents sur la Grande Terre. Mais, par bien des traits de sa morphologie, le village mélanésien ne ressemble en rien à un bourg édifié par la colonisation. Le végétal ou la terre gardent une place appréciable dans l’habitat mélanésien alors qu’ils sont pratiquement absents des agglomérations européennes. La taille et la forme des constructions permettent à un observateur avisé de savoir au premier coup d’œil s’il est en face d’une forme d’habitat « autochtone » ou « allochtone ». La conception même de « l’habitation » est différente selon qu’on est ou non Mélanésien, ce que confirme une observation détaillée

III. - L’HABITATION MÉLANÉSIENNE CONTEMPORAINE

A. - Matériaux, techniques et types de construction

1. - Les matériaux de construction

Au moment de l’implantation européenne, toutes les constructions étaient en végétal : cases en forme de ruches pour la plupart, couvertes de paille de graminées ou de palmes de cocotiers posées sur une armature de bois à peine équarri. L’édification d’établissements missionnaires devait favoriser la promotion d’un habitat en dur. La pierre, le bloc de corail, puis le ciment, utilisés pour la construction des temples et des églises acquirent très vite une valeur ostentatoire. De nombreuses chefferies (surtout en milieu insulaire) décidèrent dès lors l’édification d’une bâtisse en dur, à proximité de la case traditionnelle en végétal. La scolarisation progressive des jeunes autochtones, souvent fascinés par les valeurs importées, a contribué pour sa part à transformer l’habitat rural mélanésien. La décision administrative de supprimer les constructions en paille dans les vallées de la Grande Terre pour les remplacer par des habitations en torchis compléta cette évolution. Sur les îles coralliennes, la nécessité de stocker l’eau de pluie dans des citernes favorisa la diffusion de l’habitat quadrangulaire en dur, dont les toits de tôle servirent de collecteurs. En bord de mer, la présence de quelques charpentiers de marine familiarisés avec le travail du bois contribua à la diffusion d’un habitat en planches. Après le passage de l’armée américaine (1942-1945), le métal eut à son tour la faveur des autochtones comme bon nombre de ruraux et de quelques urbains de souche européenne qui récupérèrent tôles et pièces métalliques des campements du corps expéditionnaire. La raréfaction d’*Imperata cylindrica* (utilisée pour la couverture des toitures), la participation croissante des Mélanésiens à l’économie monétaire, l’apparition de constructions préfabriquées ont accentué pour leur part la pénétration d’un « habitat d’importation » à l’intérieur des réserves autochtones. Le processus n’entraîne pas pour autant la disparition complète des matériaux traditionnels (pailles de graminées ou matériaux du cocotier) ou pseudo-traditionnels (torchis). Il favorise plutôt la mise en évidence de particularismes régionaux.

Les données du recensement de la population de 1976 révèlent par ailleurs le taux d’utilisation du bois et du métal dans l’habitat rural mélanésien. A Poya, Bouloupari, Thio et Yaté, bois et métal comptent pour plus de 50 % dans la construction ; à l’île des Pins, Canala, La Foa, Moindou, Poindimié, Pouembout, Païta et au Mont-Dore pour plus de 35 %. Si l’on ajoute à ce taux celui du « dur » on se rend compte que les matériaux « modernes » intéressent plus de la moitié et parfois plus des deux tiers des constructions mélanésiennes de la moitié méridionale de la Grande Terre, de l’île des Pins, de Maré et de Lifou, c’est-à-dire l’ensemble de la zone rurale la plus sollicitée par l’économie moderne. Malgré les facilités d’achat et de montage de la tôle, le « dur » conserve dans la construction moderne le plus grand prestige. L’accès des Mélanésiens au crédit immobilier depuis une dizaine d’années a renforcé cette tendance. De véritables villas prennent désormais place dans certains villages, ce qui n’empêche pas leurs propriétaires, lorsqu’ils sont Loyaltiens, de posséder une case en paille et de continuer à y dormir, l’habitat en dur étant considéré comme trop froid durant l’hiver austral et parfois trop chaud pendant l’été. Le toit de paille, meilleur isolant thermique que le toit de tôle, est pour beaucoup dans cette conciliation de la tradition et de la modernité.

2. - Les techniques et les types de construction

Les constructions relèvent de deux types principaux selon que leurs murs sont circulaires ou quadrangulaires.

– La case ronde, à la différence de la construction quadrangulaire, se réfère à un modèle unique hérité de la tradition. On ne la rencontre plus à l’état fonctionnel qu’aux îles Loyauté. En Grande Terre son existence est relique ; ce n’est jamais qu’un « lieu du souvenir ». A l’inverse, à Lifou, chaque ménage en possède une. Dans cette île, de même qu’à Maré et Tiga, cette case est entièrement recouverte de paille de graminées. L’armature de bois qui la soutient comporte 8 à 10 poteaux sur

le pourtour (reliés entre eux par des cercles de bois faits de gaulettes entrelacées) et un poteau central plus élevé sur lequel viennent s’appuyer les poutres. La souplesse de l’ensemble réside dans l’emploi de lianes pour unir entre eux les divers éléments de la charpente. A cet effet, une corbeille est minutieusement tissée autour de l’extrémité supérieure du poteau central. La pose de la paille se fait en dernier lieu depuis la base en remontant peu à peu jusqu’au faite. Pour limiter les effets de l’humidité, on fume soigneusement la face interne de la couverture ; parfois aussi on cimente le sol, mais dans la plupart des cas le substrat reste de terre battue. Chaque case ronde comporte une porte haute de 1,5 m environ en façade et une issue dérobée plus petite donnant sur l’arrière. L’âtre prend place entre la porte principale et le poteau central, sur une aire cimentée de 0,3 m² environ. Les nuits tropicales étant fraîches, le feu tient une place importante dans l’habitat. A Ouvéa, où les étendues de graminées sont beaucoup plus rares que dans les autres îles, on utilise en général le feuillage du cocotier pour confectionner la couverture des cases rondes.

– Les constructions quadrangulaires n’ont pas de modèle ou d’aire d’extension spécifique. A l’île des Pins et aux îles Loyauté (surtout à Ouvéa) on rencontre des constructions recouvertes de paille de graminées ou de palmes de cocotiers édifiées selon une méthode proche de celle ayant cours pour la case ronde, à cette différence près qu’une poutre faîtière horizontale se substitue au poteau central et à sa corbeille. Parfois les murs des petits côtés sont arqués : la case en paille devient oblongue (ce modèle, d’inspiration polynésienne, est uniquement présent à Ouvéa). Beaucoup plus fréquente est la construction quadrangulaire aux murs de torchis qui caractérise encore à l’heure actuelle un très grand nombre de villages mélanésiens de la Grande Terre. Le torchis est aussi usité à Belep et à l’île des Pins. Pour la charpente, on fait appel à du bois écorcé, sommairement équarri. Le torchis est un mélange de paille finement coupée et d’argile latéritique, soigneusement humidifié avant d’être projeté sur un clayonnage de gaulettes ou de bambous. A la différence des constructions en paille, la case en torchis comporte de nombreuses ouvertures : portes de 2 m de hauteur, fenêtres d’au moins 60 cm de large. La toiture, à l’origine de paille, est de plus en plus faite de tôles, excepté dans les hautes vallées de la Chaîne centrale. Dans la région de langue *paici* ou de langue *cémuhî* (Touho, Poindimié, Ponérihouen, Koné), on rencontre des cases en torchis à double couverture de paille et d’écorce de niaouli (*Melaleuca quinquenervia*) maintenue par des pierres plates ou des galets. Souvent, ce type de construction possède une véranda par imitation des premières habitations établies par les colons et les missionnaires. Aux îles Loyauté, le torchis ne s’est jamais imposé du fait de l’absence, dans le substrat, de grandes épaisseurs d’argile. On a donc eu recours, voilà un siècle, aux blocs de corail pour l’édification de constructions quadrangulaires. Durant l’entre-deux-guerres, la planche a pris le relais du corail ; la tôle et le parpaing de ciment ont suivi depuis une vingtaine d’années. L’avènement du moellon artificiel a profondément modifié la structure et le volume de la construction quadrangulaire. Celle-ci, à l’origine, ne comportait qu’une ou deux pièces. Actuellement elle peut en totaliser cinq ou six, voire, dans un cas devenu célèbre, vingt-quatre (maisons à trois étages d’un commerçant de Maré établi à Ménaku). Mais jamais une villa de style européen ne s’identifie totalement à une habitation rurale mélanésienne. Cette habitation est en effet toujours composite. Elle comporte deux ou plusieurs constructions principales auxquelles il faut ajouter diverses constructions secondaires à usage particulier : tonnelle ou appentis, lavoir ou douche, grenier à ignames, et, dans les îles coralliennes, citerne en ciment ou en métal.

B. - Unité et diversité des habitations rurales mélanésiennes

Le nombre moyen de constructions par habitation varie sensiblement d’un village à un autre. L’enquête statistique portant sur trente tribus (DOUMENGE - 1980) montre qu’il n’est jamais inférieur à 2 mais peut s’élever jusqu’à 3,7. Dans la plupart des villages, l’habitation s’identifie au lieu de séjour d’un ménage unique. Il arrive que le nombre des ménages soit supérieur à celui des habitations, mais, dans certaines tribus insulaires, l’inverse peut se produire par suite d’une forte émigration vers l’agglomération nouméenne. On constate par ailleurs que les habitations situées dans les villages du littoral comptent en moyenne plus de personnes que celles des tribus de la Chaîne centrale. Mais dans tous les cas l’habitation ne s’assimile plus à une « maisonnée » traditionnelle groupant, comme cela était la règle, un vieux couple, ses enfants et ses petits enfants. L’habitation rurale mélanésienne a toujours dissocié la construction où l’on prépare la cuisine de celles où l’on range, dort ou bavarde. Chaque maison associe de ce fait au moins deux unités fonctionnelles au sein d’un espace ordinairement gazonné, de plusieurs centaines voire plusieurs milliers de mètres carrés de superficie. On peut actuellement mettre en évidence trois ou quatre types d’habitations à l’intérieur des réserves autochtones.

– Dans les hautes vallées, l’habitation comporte en général deux constructions en torchis. La plus spacieuse, souvent ornée de frises géométriques sur le quart inférieur de la face extérieure des murs, sert de lieu de rangement et de repos. Elle possède souvent une véranda dont une partie sert de resserre pour le bois de chauffage et de cuisson des aliments. La construction la moins vaste, dépourvue de véranda et de décorations extérieures, est réservée à la cuisine. En période fraîche il arrive que l’on y dorme pour profiter de la chaleur du foyer emmagasinée durant la journée.

– Dans les villages du littoral ou des basses vallées, l’utilisation précoce de la monnaie grâce au travail salarial a déterminé plus tôt l’utilisation du bois et du métal. Mais le torchis reste utilisé : le bâtiment servant de chambre et de lieu de rangement comporte souvent des murs en torchis jusqu’au rebord inférieur des fenêtres, planches ou tôles prennent le relais dans la partie supérieure. Il en va de même pour la cuisine lorsque celle-ci ne se réduit pas à un appentis recouvert de tôle ondulée. Les habitations de Belep et de l’île des Pins s’apparentent à celles des basses vallées et du littoral de la Grande Terre. Par contre, dans les îles Loyauté, l’aménagement de l’espace domestique s’en démarque nettement.

– Dans les atolls soulevés de Maré, Tiga et Lifou, l’habitation autochtone comporte généralement trois constructions principales : une case ronde en paille, lieu de repos et de détente, une case-cuisine rectangulaire, parfois totalement en paille (nord de Lifou) parfois en paille et dur

(Maré et sud de Lifou), enfin une construction de style européen en dur (ciment ou corail) ou en bois et métal, local de plusieurs pièces servant au rangement, à l’hébergement des hôtes de passage. Dans les villas les plus récentes, cette maison bloc est équipée d’une cuisine avec fourneau à gaz et frigidaire à pétrole. La cuisine avec foyer à bois n’en subsiste pas moins quelques mètres en retrait. La toiture de la maison moderne sert de collecteur d’eau de pluie. Une citerne y est toujours associée. Derrière cette construction, et sur le même alignement que la case-cuisine et la case ronde, peut exister une tonnelle où la famille passe les heures chaudes des journées estivales. Les constructions annexes se situent toujours au-delà de la case-cuisine, en bordure de la « brousse » ou de quelque « jardin de case ». Sur le presque-atoll d’Ouvéa peut être mis en évidence un dernier type d’habitation associant une case en paille de cocotier de forme oblongue ou rectangulaire, un appentis cuisine jumelé à une citerne, et une tonnelle recouverte de bougainvillier ou de passiflore.

Au-delà de cette différenciation régionale, on note depuis une dizaine d’années la possibilité d’établir une classification des habitations fondée sur le statut économique des chefs de ménage. Les matériaux utilisés pour la construction des murs ne rendent plus compte par eux-mêmes des différences de confort et de qualité qui existent entre les habitations. Actuellement, de nombreux Mélanésiens, agents de la fonction publique, possèdent des villas dont le coût de construction peut atteindre 6 000 000 F. CFP et 35 % des logements établis par des Mélanésiens en zone rurale, entre 1975 et 1978, sur prêt de la S. I. C. N. C. (Société Immobilière et de Crédit de Nouvelle-Calédonie, organisme para-public de crédit immobilier), ont une valeur unitaire supérieure à 2 000 000 F. CFP. La possession d’une villa n’intéresse encore qu’une minorité (à peine 1 % des ménages ruraux), mais le phénomène n’a guère plus de quinze ans d’ancienneté. Depuis cinq ans, la rénovation de l’habitat tribal se trouve concurrencée par la construction pavillonnaire en zone urbaine et suburbaine. Néanmoins, la diffusion de constructions de qualité à l’intérieur des réserves semble répondre à un objectif prioritaire, transformant rapidement le paysage villageois mélanésien mis en place durant l’entre-deux-guerres. L’évolution de l’habitat rural mélanésien révèle le renouvellement profond des collectivités autochtones que l’observateur occasionnel a trop tendance à ignorer. C’est à travers le paysage villageois que l’on sait le mieux, de nos jours, l’exacte influence des modèles de la société urbaine et industrielle sur les populations résidant dans les périmètres de réserves. Si la division traditionnelle « paille-torchis » s’estompe pour faire place à des oppositions plus complexes et plus nuancées, il reste que la construction quadrangulaire en torchis demeure un trait spécifique de l’habitat mélanésien de la Grande Terre, tout comme la case ronde en paille s’identifie toujours à l’archipel loyaltien. Trop souvent encore cependant, la « modernisation » de l’habitat s’appuie sur l’utilisation de la tôle ondulée qui transforme, faute d’entretien, certains villages en pseudo-bidonvilles. Pour beaucoup, cette voie de la facilité trouve sa justification dans le caractère ambigu de l’appropriation foncière à l’intérieur des réserves. De fait, toute construction en dur nécessite au préalable un accord formel des autorités coutumières de la localité.

Un confort de type « moderne » commence d’autre part à se répandre à l’intérieur des maisons rurales mélanésiennes, au rythme de la diffusion des pavillons durables. Mais dans les constructions en matériau traditionnel ou pseudo-traditionnel on ne trouve en général que le strict nécessaire. On constate d’ailleurs une faible disposition des Mélanésiens à aménager l’espace habité sur un plan vertical : peu d’étagères, rarement un meuble. L’essentiel de la vie quotidienne se passe à même le sol, accroupi ou assis, sur des nattes, près d’un feu de bois sous une tonnelle ou sur une pelouse. Lits et tables sont rudimentaires ; dans bien des cas, on continue, surtout aux îles, à manger et à dormir sur des nattes en pandanus ou en cocotier. Le fourneau à gaz, le frigidaire à piles restent des équipements exceptionnels. La télévision branchée sur batteries l’est plus encore. Par contre, on note depuis longtemps dans un grand nombre de familles de petites machines à coudre et, depuis peu, des radios à transistors et des lecteurs de cassettes musicales. Enfin, l’importance accordée à l’iconographie religieuse ou sportive dans les « salon-salles à manger » des constructions ostentatoires prévues pour accueillir les hôtes de passage est générale.

Pour un observateur européen, l’habitat rural mélanésien présente trop souvent un caractère inachevé, significatif d’une population « coincée » entre les modes de vie des deux cultures différentes. Mais pour celui qui participe à la vie tribale, le village a une autre dimension d’ordre historique et psychologique : c’est son lieu d’enracinement, l’image – plus ou moins fidèle – de l’univers de ses ancêtres. Le village tribal est un endroit où tout Mélanésien expatrié aime revenir, mais aussi où s’élaborent les conflits propres à la société autochtone et resurgissent périodiquement les contradictions de l’univers mélanésien confronté au monde contemporain. C’est pour tout cela, beaucoup plus que par des traditions architecturales à préserver, mais dont l’intérêt risque de confiner bientôt à l’ethnographie et au folklore, que l’habitat rural mélanésien mérite attention.

J.-P. DOUMENGE
CEGET (CNRS)

Orientation bibliographique

AVIAS (J.) - 1953. L’évolution de l’habitat indigène de 1843 à nos jours. *Journal de la Société des Océanistes*. 9, pp. 129-150.

DOUMENGE (J.-P.) - 1980. Les Mélanésiens et leur espace en Nouvelle-Calédonie. Bordeaux, 1140 p.

GUIART (J.) - 1956. L’organisation sociale et coutumière de la population autochtone in l’agriculture ouvrière autochtone de la Nouvelle-Calédonie. C. P. S. Nouméa, pp. 17-43.

LEENHARDT (M.) - 1930. Notes d’ethnologie néo-calédonienne. Travaux et mémoires de l’institut d’Ethnologie VIII. Réimpression 1980. Paris, 265 p. XXXVI pl.

LEENHARDT (M.) - 1937. Gens de la Grande Terre, Gallimard. Paris, 214 p. 19 pl.

MELANESIAN RURAL HOUSING

Melanesian rural housing in New Caledonia can be seen to have evolved from pre-colonial traditional dwellings which were most often scattered over a given area, towards various sorts of grouping patterns. The building materials used and the geographical position have introduced regional nuances particularly between the main island and the other islands in spite of a tendency towards standardization brought about by the general adoption of modern materials.

I. - The effects of colonization on the development of Melanesian housing

Pre-colonial dwellings were organized into hamlets based on lineage and loosely grouping round huts erected on mounds at the centre of the cultivated area. In the midst of these indistinct groups was a communal memorial hut of vast proportions solely reserved for adult men. As the Melanesians were compelled to live in more confined areas and lost their lands on the main island, and as missions were established in the Loyalty islands, the native population was grouped into villages which became synonymous with the notion of “ Tribe ”.

II. - Originality and regional differences in contemporary Melanesian rural housing

On the main island coastal villages are dissimilar in construction and set out. They are often found to be bigger than those of the inland districts where the loose system of grouping can result in a division giving rise to very small hamlets.

In the islands and especially in the Loyalty islands, habitations have frequently remained true to past designs. Traditional constructions coexist very often and districts, in keeping with the former social structure, are taking on a more individualised appearance. The multi-polar structure generally corresponds to the installation of the cultivated lands at the centre.

III. - Contemporary Melanesian dwelling

The buildings of the missionary establishments had an ostentatious value conferred on them because they had been constructed in long-lasting materials. This fact along with the official obligation in force on the main island to use cobs, encouraged the technical evolution in building.

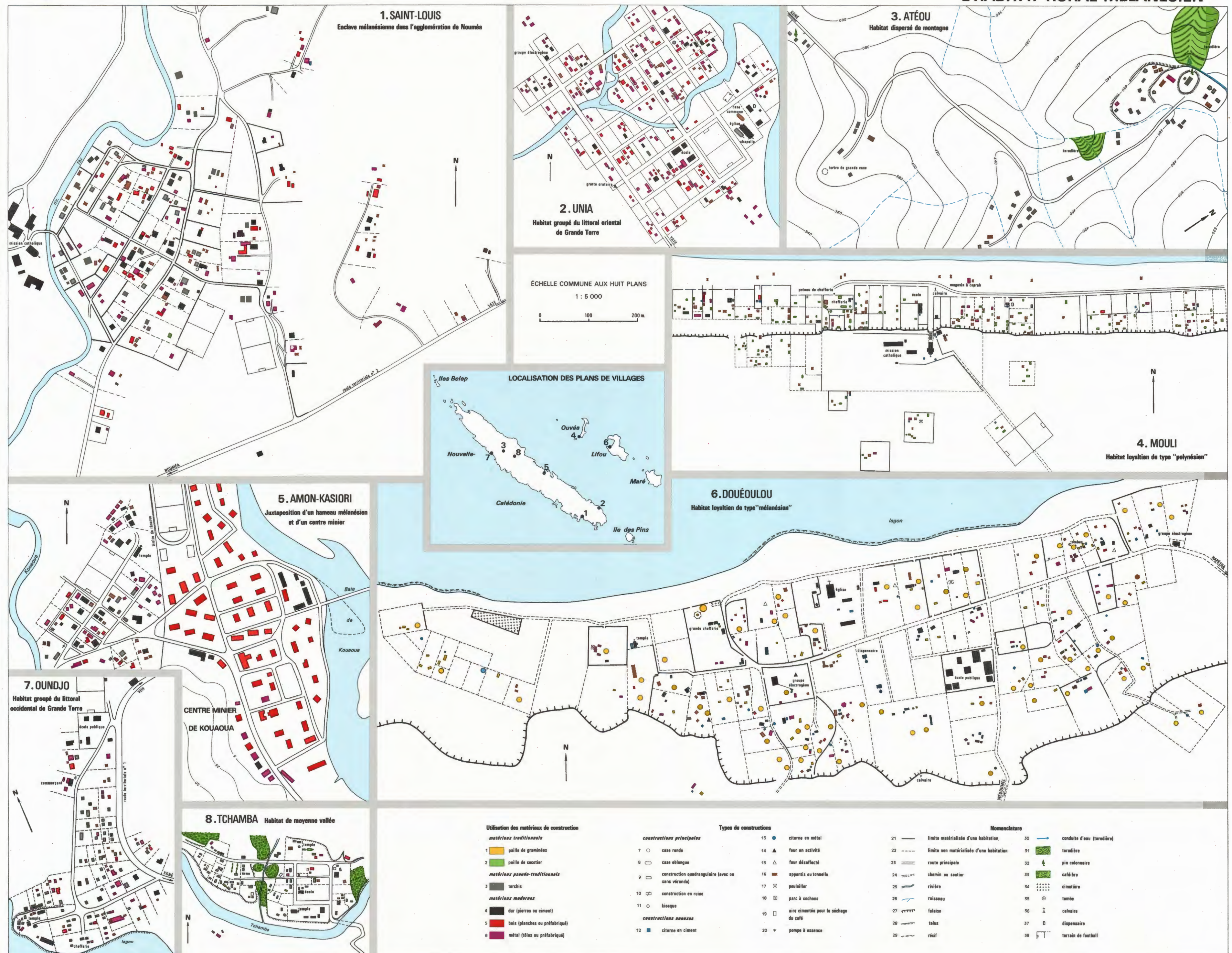
Beyond the regional nuances which can be distinguished modern materials are today mostly used in the southern half of the main island and on the other islands with the exception of Belep and Ouvea. If recourse to real estate credit has given rise to villages composed of complex modern constructions, nonetheless two major types of building remain in use ; the round hut in vegetable matter especially prevalent in the Loyalty islands and quadrangular constructions built in increasingly solid materials thus opening up the way for larger structures. Dwellings are always composite and generally -occupying a grassy space.

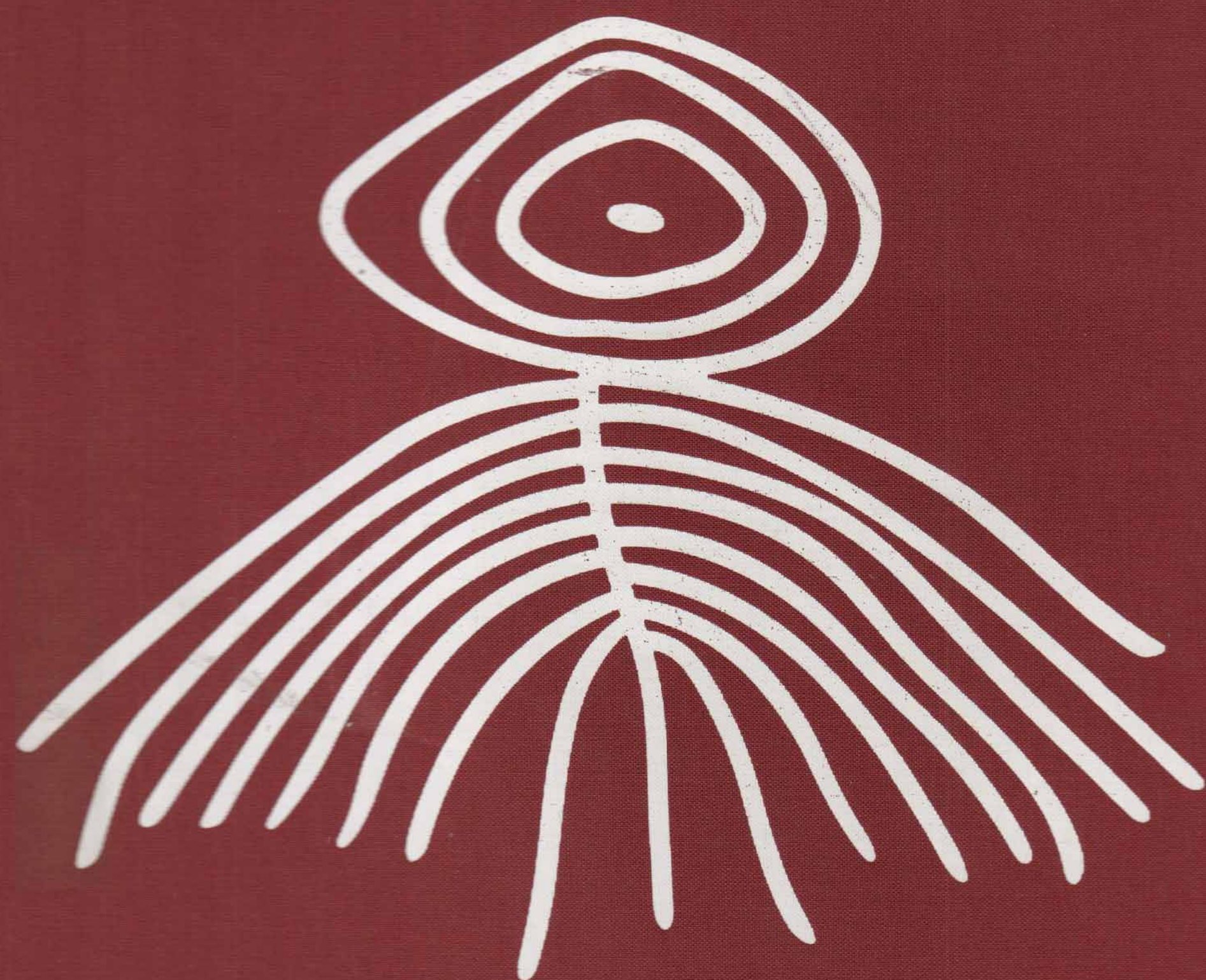
The diffusion of modern comforts and this evolution gain ground together. It underlines the unfinished look noticeable in the dwellings of a society which finds difficulty in sharing the values of two civilizations but for which house and home village retain an importance beyond fidelity to past architectural forms.

KEY

- SAINT-LOUIS : Melanesian enclave in Noumea agglomeration.
- UNIA : Concentrated settlement in the eastern coastal region of the main islands.
- ATEOU : Dispersed mountain settlement.
- MOULI : “ Polynesian ” settlement in the Loyalty island.
- AMON-KASIORI : Juxtaposition of a Melanesian hamlet with a mining centre.
- DOUÉOULO : “ Melanesian ” settlement in the Loyalty islands.
- OUNDJO : Concentrated settlement in the western coastal region of the main island.
- TCHAMBA : mean valley settlement.

CAPTIONS			
Building materials			
Traditional materials		Modern materials	
1	Grass strawn	4	Stone or ciment
2	Coconut palm strawn	5	Wood (planks or prefabricated panels)
		6	Metal (sheets or panels)
Pseudo-traditional materials			
3	Cob		
Types of construction			
Main buildings			
7	Round " case " (native hut)	10	Ruins
8	Oblong " case "	11	Kiosk
9	Quadrangular building (with or without a verandah)		
Subsidiary buildings			
12	Concrete tank	17	Chicken coop
13	Metal tank	18	Pig pen
14	Oven in use	19	Concrete area laid down for drying coffee
15	Oven no longer in use	20	Petrol pump
16	Outhouse or arbour		
21	Fence	27	Cliff
22	Limit without fencing	28	Slope
23	Main road	29	Coral reef
24	Path or track	30	Water main (taro patch)
25	River	31	Taro patch
26	Stream	32	Columnar pine (Araucaria columnaris)
		33	Coffee plantation
		34	Cemetery
		35	Grave
		36	Shrine
		37	Clinic
		38	Football ground.





ATLAS
de la
nouvelle
CALEDONIE
et
dépendances



© *ORSTOM* - 1981 - *RÉIMPRESSION 1983*

ISBN 2-7099-0601-5

Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer

Direction générale : 24, rue Bayard, 75008 Paris - France

Service des Editions : 70-74, route d'Aulnay, 93140 Bondy - France

Centre de Nouméa : Boite Postale n° A 5, Nouméa Cédex - Nouvelle-Calédonie

rédaction de l'atlas

Direction scientifique

Alain HUETZ de LEMPS
Professeur de Géographie à l'Université de Bordeaux III

Michel LEGAND
Inspecteur Général de Recherches
Délégué Général de l'ORSTOM pour le Pacifique Sud

Gilles SAUTTER
Membre du Comité Technique de l'ORSTOM
Professeur de Géographie à l'Université de Paris I

Jean SEVERAC
Directeur Général adjoint honoraire de l'ORSTOM

Coordination générale

Gilles SAUTTER
Membre du Comité Technique de l'ORSTOM
Professeur de Géographie à l'Université de Paris I

Conseil scientifique permanent Conception - Réalisation

Benoît ANTHEAUME Géographe, ORSTOM
Jean COMBROUX Ingénieur cartographe, ORSTOM
Jean-Paul DUBOIS Géographe, ORSTOM
Jean-François DUPON Géographe, ORSTOM
Danielle LAIDET Cartographe-géographe, ORSTOM

Secrétariat scientifique

Jean-Paul DUCHEMIN Géographe, ORSTOM
André FRANQUEVILLE Géographe, ORSTOM

Auteurs

ANTHEAUME Benoît Géographe, ORSTOM
BAUDUIN Daniel Hydrologue, ORSTOM
BENSA Alban Ethnologue, Université de Paris V-CNRS
BEUSTES Pierre Service Topographique
BONNEMAISON Joël Géographe, ORSTOM
BOURRET Dominique Botaniste, ORSTOM
BRUEL Roland Vice-Recteur de Nouvelle-Calédonie
BRUNEL Jean-Pierre Hydrologue, ORSTOM
CHARPIN Max Médecin Général
DANDONNEAU Yves Océanographe, ORSTOM
DANIEL Jacques Géologue, ORSTOM
DEBENAY Jean-Pierre Professeur agrégé du second degré
DONGUY Jean-René Océanographe, ORSTOM

DOUMENGE Jean-Pierre Géographe, CEGET-CNRS
DUBOIS Jean-Paul Géographe, ORSTOM
DUGAS François Géologue, ORSTOM
DUPON Jean-François Géographe, ORSTOM
DUPONT Jacques Géologue, ORSTOM
FAGES Jean Géographe, ORSTOM
FARRUGIA Roland Médecin en chef
FAURE Jean-Luc Université Bordeaux III
FOURMANOIR Pierre Océanographe, ORSTOM
FRIMIGACCI Daniel Archéologue, ORSTOM-CNRS
GUIART Jean Ethnologue, Musée de l'Homme
HENIN Christian Océanographe, ORSTOM
ILTIS Jacques Géomorphologue, ORSTOM
ITIER Françoise Géographe, Université Bordeaux III

JAFFRE Tanguy Botaniste, ORSTOM
JEGAT Jean-Pierre Service des Mines
KOHLER Jean-Marie Sociologue, ORSTOM
LAPOUILLE André Géophysicien, ORSTOM
LATHAM Marc Pédologue, ORSTOM
LE GONIDEC Georges Médecin en chef
MAC KEE Hugh S. Botaniste, CNRS
MAGNIER Yves Océanographe, ORSTOM
MAITRE Jean-Pierre Archéologue, ORSTOM-CNRS
MISSEGUE François Géophysicien, ORSTOM
MORAT Philippe Botaniste, ORSTOM
PARIS Jean-Pierre Géologue, BRGM
PISIER Georges Société d'Etudes Historiques de Nouvelle-Calédonie

RECY Jacques Géologue, ORSTOM
RIVIERRE Jean-Claude Linguiste, CNRS
ROUGERIE Francis Océanographe, ORSTOM
ROUX Jean-Claude Géographe, ORSTOM
SAUSSOL Alain Géographe, Université Paul Valéry - Montpellier
SOMNY Jean-Marie Service de Législation et des Etudes
TALON Bernard Service des Mines
VEILLON Jean-Marie Botaniste, ORSTOM
ZELDINE Georges Médecin en chef

EQUIPE GEOLOGIE-GEOPHYSIQUE ORSTOM
SERVICE HYDROLOGIQUE ORSTOM
SERVICE METEOROLOGIQUE Nouvelle-Calédonie

Réalisation technique

Cartes

ARQUIER Michel
DANARD Michel **MEUNIER François**
DAUTELOUP Jean **PELLETIER Françoise**
GOULIN Daniel **PENVERN Yves**
HARDY Bernard **RIBERE Philippe**
LAMOLERE Philippe **ROUSSEAU Marie-Christine**
LE CORRE Marika **SALADIN Odette**
LE ROUGET Georges **SEGUIN Lucien**

Jean COMBROUX
Chef du Service Cartographique de l'ORSTOM

Danielle LAIDET
Cartographe-géographe, ORSTOM

Commentaires

DUPON Jean-François
RUINEAU Bernard

DAYDE Colette
DESARD Yolande
DEYBER Mireille
DUGNAS Edwina
FORREST Judith
HEBERT Josette